1765 — 99.

Rapport gnal

Le comité doit decider entre quatre concurrens quels sont les deux dont les ouvrages meritent la preference. notre objet est sans contredit de recompenser l'emulation, et de la nourrir; et l'on doit avoir egard à la nature des productions, au genie qu'elles montrent, au succès qu'elles promettent, à l'avantage positif qu'elles ont, et à l'usage que l'academie en peut faire. Le travail de chaque concurrent envisagé sous ces differens points de vue a plus ou moins de merite relatif, qui en rend la juste appréciation, une affaire d'attention et de discernement.

M. Robin, me. en chirurgie à reims est auteur d'une machine pour maintenir la clavicule reduitte. il a le merite d'avoir apperçu par ses reflexions ce qu'il y avoit de deffectueux dans l'usage des moyens ordinaires auxquels la pratique s'étoit asservie; il a bien saisi les vües de correction; et si le moyen qu'il a proposé pour les remplir a paru trop compliqué, il n'est pas moins certain qu'il donne par ce travail même des marques d'un genie inventif, et digne d'être encouragé. Le memoire qu'il a intitulé precis d'observations sur les hernies de l'estomac à travers le diaphragme, meriteroit peut etre d'être entendu de nouveau. les recherches sont bien faites et montrent une connoissance judicieuse des auteurs qui ont parlé de cet accident. il y a un fait neuf et interressant, qui fait la base de memoire et qui a donné lieu à M. Robin de recueillir les observations qui y sont relatives. on pourroit bien ne pas adopter son opinion, lorsqu'il incline à croire qu'un fait sur le deplacement des parties qu'on a attribué avec fondement à un vice de conformation, est un effet de cause violente; non plus que sa conclusion un peu trop generale sur la frequence de ces sortes de deplacemens par cause externe, autre qu'un instrument piquant qui auroit percé le diaphragme. quelque jugement qu'on porte de ce memoire, on voit que l'auteur est laborieux, qu'il sait remonter aux sources, et qu'il est capable de l'appliquer utilement.

ARC 6d. 3
17

Le memoire de m^r. ollion, chir. de marseille, fait essun parallele des differentes methodes d'ouvrir la cornée transparente, pour parvenir à l'extraction du cristallin. c'est moins un ouvrage de recherches que de discussion. l'auteur parle de la premiere methode de m^r. daviel, et ce qu'il dit de ses inconveniens, n'est que la repetition de ce que m^r. de la faye en a dit, et de ce que m^r. daviel luy même en a ecrit lorsqu'il a proposé la section triangulaire de la cornée. m^r. ollion est d'abord de l'avis de m^r. de la faye et dit s'être servi utilement de son bistouri, un peu après il l'abandonne, pour preferer la methode d'inciser triangulairement la cornée; ensuitte il abandonne cette maniere pour reprendre le bistouri, aux conditions de ne pas inciser la cornée par une coupe qui aille du milieu de sa circonference en bas, mais obliquement de bas en haut, du coté du petit angle. et comme cela seroit difficile dans le cas d'yeux enfoncés, il a imaginé un bistouri courbe, percé d'un trou vers sa pointe, pour l'armer d'un fil, avec lequel on puisse former une anse qui soutienne le globe de l'oeil en opposition à l'action du tranchant du bistouri; il a trouvé ensuitte que cela etoit inutile. La lecture du rapport de m^rs. morand et verdier sur le fil imaginé par m. poyet et dont m^r. ollion ne fait pas mention, l'eut epargné ces tentatives.
tout consideré, je ne crois pas que ce memoire vaille trois observations interressantes par lesquelles on auroit moins de pretentions à la distribution des medailles que par un memoire bien fait.

m^r. Recolin, m^e. en chirurgie au vigan, est auteur de quatre observations. La jurisprudence du comité, ne comptera pour être pas la premiere où il est question d'une femme qui accoucha sans douleur dans l'eglise, d'un très petit foetus mort, en faisant un effort pour cracher, et qui à 13 jours de là mit au monde un autre enfant. La seconde parle d'une superfetation; objet qui n'est pas chirurgical. ~~dans~~ la 3^e. traite d'un placenta retenu dans la matrice par l'accident de la rupture

du cordon ombilical. au 18. 9bre dernier, datte de l'envoy des observations de m. Revolin, il y avoit 5 mois et quatre jours depuis l'accouchement; ~~lautrefasses~~ et il promet d'instruire l'academie de ce qui arrivera. L'observation par cela même n'est pas complettée. dans la 4e. obs. il s'agit des moyens de terminer un accouchement laborieux en portant un lacq dans la matrice sur le pied de l'enfant: lorsque m. vermond, commissaire a observé, que quand on pouvoit agir ainsi il y avoit possibilité de tirer l'enfant sans avoir recours au moyen proposé.

C'est à l'academie assemblée en comité à prononcer entre les observ. de m. Revolin, le memoire de m. ollivon, et le grand travail de m. pietsch, sur lequel j'ay porté un jugement dans mon rapport; ~~et j'y persiste~~.

Le comité doit voir que dans ce resumé, mes consequences tirées d'après un examen impartial, sont tout a fait conformes aux rapports qui avoient été faits par mm. les commissaires particuliers.

---

on a été aux voix et l'on a adjugé les deux dernieres petites medailles dont on avoit à disposer.

à m. Robin

et à m. pietsch

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE